



## **DCSP : Exemption de nuit pour un stage en journée**

**Mercredi 18 octobre 2017, une délégation UNSA Police, composée de Thierry Clair et Bruno Cossin, responsables du Pôle Province Outre-mer, a été reçue en audience par Monsieur Luc Chalon, sous-directeur des ressources humaines de la DCSP, assisté de Madame Elise Sadoulet et Monsieur Jacques Jadot.**

➡ Saisie lors de cette audience sur la problématique des exemptions de nuit pour un stage en journée, la Direction Centrale de la Sécurité Publique (DCSP) nous répond :

***« Un fonctionnaire affecté en brigade de nuit qui participe à un stage de formation en journée, bénéficie d'une exemption de service la nuit précédente et la nuit suivant le stage de formation. »***

***« L'UNSA Police veillera à ce que les instructions de la DCSP soient respectées au niveau local. »***

*Le Pôle Province & Outre-mer  
UNSA Police*



# **UNSA Police, le langage de vérité !**